



SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE

SAINT-ROMANS / VINAY

SAINT-MARCELLIN

CHATTE



Le **réseau**
des **écoles**
de **musique**
du **territoire**

En avant la musique !

Le réseau d'enseignement musical sur le territoire

se déploie sur **4** sites différents :

- l'école de musique intercommunale à **Vinay** et **Saint-Romans**,
- l'école de musique associative de la Lyre St-Marcellinoise à **Saint-Marcellin**
- l'école de musique municipale de **Chatte**

450 ÉLÈVES

36
ENSEIGNANTS
ARTISTIQUES

1 STUDIO
D'ENREGISTREMENT

4
SITES
D'ENSEIGNEMENT

Le réseau d'enseignement musical dispose d'un logiciel de scolarité commun

Un projet artistique commun est mis en œuvre chaque année

Des évaluations communes garantissent un enseignement de qualité

Des Bouffées d'airs (auditions) ont lieu tout au long de l'année dans différents lieux.

Des partenaires : les structures culturelles de territoire, le Diapason, l'ACCR, le Grand Séchoir, le Couvent des Carmes, les médiathèques, les orchestres d'harmonie, les chorales, l'IME, l'ESAT, la résidence Autonomie, l'Education Nationale.

Un accompagnement fort du département de l'Isère, soutien aux enseignements artistiques et aux pratiques artistiques en amateur.

Le Coursus

L'enseignement public de la musique organise les études en **3 CYCLES**

Les deux premiers cycles constituent les phases d'initiation et de développement communes à tous les musiciens.

Les élèves peuvent poursuivre leurs études musicales en 3^{ème} cycle dans un conservatoire agréé, validées par le certificat d'études musicales (CEM).

CYCLE DÉCOUVERTE

Enfants de 4 à 6 ans

Eveil & initiation - 45mn hebomadaire

CYCLE 1

Enfants à partir de 7 ans

Durée : 4 à 5 ans / Hebdomadaire

Cours d'instrument : 30 mn - Cours de formation musicale : de 1h à 1h30
Pratique collective : 1h à 2h

Contrôle continu et évaluation - Passage de cycle

CYCLE 2

Cours d'instrument : de 30 à 45 mn
Cours de formation musicale : de 1h à 1h30
Pratique collective : de 1 à 2h

Evaluation continue
Examen de fin de cycle

PARCOURS PERSONNALISÉ

Perfectionnement

Durée : 3 ans renouvelables

Hors cursus Durée : 3 ans renouvelables - Ados/adultes

L'École de musique intercommunale

2 sites d'enseignement
Saint-Romans et Vinay

260 élèves
enfants, jeunes et adultes
de 4 à 76 ans

Une équipe de
18 enseignants artistiques
dont 3 musiciens intervenants en
milieu scolaire

12 disciplines instrumentales
enseignées

saxophone, clarinette, flûte
traversière, trompette, trombone,
tuba, cor d'harmonie, percussions,
batterie, guitares, piano, musiques
actuelles

1 chœur d'enfants
intercommunal

Les interventions en milieu scolaire

Les interventions en temps scolaire sont fondées sur un partenariat étroit entre les professeurs des écoles et les musicien(ne)s intervenant(e)s de l'école de musique intercommunale. L'élaboration et la conduite des projets pédagogiques se font dans le respect des instructions officielles de l'Education Nationale. Chaque année, 1300 enfants des écoles du territoire – hors St Marcellin qui dispose d'une musicienne intervenante – sont concernés, et certaines classes bénéficient de projets mêlant élèves et professeurs de l'école de musique, et artistes invités.

Les interventions dans les structures spécialisées

L'école de musique intercommunale est amenée à intervenir auprès des publics porteurs de handicaps, à l'IME, dans les ESAT, et auprès des personnes âgées.

CONTACTS

04 76 36 69 78 - ecoledemusique@smvic.fr

Siège : Maison de l'intercommunalité - 7 rue du colombier
38162 SAINT MARCELLIN - 04 76 38 45 48

- 2 rue des écoles - 38470 VINAY
- 171 rue du 19 mars 1962 - 38160 SAINT ROMANS



A VINAY

2 rue des écoles - 38470 Vinay

Tél. 04 76 36 69 78 - ecoledemusique@smvic.fr



Horaires d'ouverture de l'accueil :

Lundi, mardi, 14h-18h, mercredi, jeudi, vendredi 9h-12h

Disciplines instrumentales enseignées

Clarinette, cor d'harmonie, flûte traversière, percussions - batterie, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba.

Cours collectifs

Éveil pour les 4-6 ans et initiation musicale pour les CP. Cours de musique global à partir de 7 ans, comprenant module théorique et chœur d'enfants. Cours de formation musicale ados-adultes. Modules en 2nd cycle (arrangement, déchiffrage, instrumentation...).

Musique d'ensemble

Ensemble instrumental du 1^{er} cycle, orchestre du 2nd cycle, clariflûtes - piano, polyrythmic, chœur d'enfants, chœur ados, big band, ensemble sax-flûtes et ensemble de cuivres.

• 1 auditorium, 7 salles de cours.



A SAINT-ROMANS

171 rue du 19 mars 1962 - 38160 Saint-Romans
Tél. 04 76 36 69 78 - ecoledemusique@smvic.fr



Horaires d'ouverture de l'accueil :
Mercredi, jeudi, vendredi 14h/18h

Disciplines instrumentales enseignées

Guitare électrique, classique et folk, guitare basse, batterie, piano, flûte traversière.

Cours collectifs

Labo musique et modules : boîte à outils, culture musiques actuelles, improvisation, arrangement.

Ensemble

Chœur d'enfants, atelier vocal ados - adultes, symphozik, ateliers musiques actuelles et jam session.

Accompagnement de groupes

Avec un professeur de l'école, sur demande, nous consulter

- 1 salle de musiques actuelles, 2 salles de cours,
- 1 studio d'enregistrement

Nos tarifs au 1^{er} juin 2022

Un droit d'inscription unique de **28€** pour tous est appliqué.
Il est compris dans les packs.

Résidents Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté			
Quotient familial	Pack 1*	Pack 2**	Pack 3***
0-350	143 €	121,55 €	76 €
351-600	169 €	145,65 €	90 €
601-900	196 €	166,60 €	104 €
901-1200	221 €	187,85 €	119 €
1201-1500	247 €	209,95 €	133 €
1501-1800	275 €	233,75 €	147 €
>1801	308,24 €	262,11 €	165,24 €

Location d'instrument : tarif unique 80 €/année

Résidents hors Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté			
Quotient familial	Pack 1*	Pack 2**	Pack 3***
0-1200	264 €	227,40 €	141 €
>1200	379 €	322,15 €	203 €

Location d'instrument : tarif unique 100 €/année

* **Le Pack 1** comprend le cours d'instrument, le cours de musique global-labo-chœur d'enfants et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives

** **Le Pack 2** comprend le cours d'instrument, et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives pour les élèves en parcours personnalisé : hors cursus ou en perfectionnement (élèves ayant validé leur 2nd cycle)

*** **Le Pack 3** concerne les cours collectifs : cours de musique global, formation musicale ados-adultes, éveil, Polyvocal, apprentissage d'un second instrument

Droit d'inscription de 28€ seul pour :

Les élèves inscrits uniquement au chœur d'enfants

Les élèves inscrits uniquement au big band

Les élèves admis en pratique collective seule

Location d'instrument

L'élève reçoit un instrument révisé et le restitue révisé par un professionnel, facture à l'appui. Il veillera au bon entretien de son instrument. Une attestation d'assurance devra être fournie au moment du prêt

Réductions sur le coût d'inscription en fonction du nombre d'enfants inscrits :

30% pour le 2^{ème} enfant/ 40% à partir du 3^{ème} enfant

Ecole de musique associative

La Lyre Saint-Marcellinoise



A SAINT-MARCELLIN

Palais de la musique – 5 bd Gambetta - 38160 Saint-Marcellin

110 élèves

enfants, jeunes et adultes
de 4 à 84 ans

Une équipe de

11 enseignants artistiques

13 disciplines

instrumentales enseignées

Violon, flûte traversière, clarinette,
saxophone, trompette, trombone, tuba,
percussions, piano, guitare classique,
guitare électrique, ukulélé, euphonium.

Eveil musical

Un groupe de 4 à 6 ans

Un groupe pour les 6 ans ayant déjà suivi une année d'éveil musical : chœur et apprentissage du xylophone.

Cours collectifs

Formation musicale traditionnelle en 1^{er} cycle. Modules en 2nd cycle (composition, arrangement...). Initiation formation musicale pour adultes.

Ensembles

Orchestre cadet pour les élèves dès la 2^{ème} année d'instrument, orchestre d'harmonie, ensemble musiques actuelles, chœur d'enfants dès 6 ans.

- 1 auditorium
- 5 salles de cours

CONTACTS

04 76 38 59 15 - lyre.st-marcellin@bbox.fr

Siège : Palais de la musique - 5 boulevard Gambetta - 38160 SAINT MARCELLIN

Nos tarifs au 1^{er} juin 2022

Adhésion et frais d'inscription : **25€** par famille

Frais de gestion et de scolarité : **10€** par élève

Résidents Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté			
Quotient familial	Pack 1*	Pack 2**	Pack 3***
0-350	143 €	121,55 €	76 €
351-600	169 €	145,65 €	90 €
601-900	196 €	166,60 €	104 €
901-1200	221 €	187,85 €	119 €
1201-1500	247 €	209,95 €	133 €
1501-1800	275 €	233,75 €	147 €
>1801	308,24 €	262,11 €	165,24 €

Location d'instrument : tarif unique 80 € / année

Résidents hors Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté			
Quotient familial	Pack 1*	Pack 2**	Pack 3***
0-1200	264 €	227,40 €	141 €
>1200	379 €	322,15 €	203 €

Location d'instrument : tarif unique 100 € / année

* **Le Pack 1** comprend le cours d'instrument, le cours de formation musicale et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives

** **Le Pack 2** comprend le cours d'instrument, et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives pour les élèves en parcours personnalisé : hors cursus ou en perfectionnement (élèves ayant validé leur 2nd cycle)

*** **Le Pack 3** concerne l'éveil, les cours collectifs, l'apprentissage d'un second instrument, ajouté aux packs 1 ou 2

Location d'instrument

Location d'instrument possible (hors piano et percussions), sous réserve de disponibilité du stock, lors des 3 premières années de 1^{er} cycle

Révision annuelle auprès d'un réparateur d'instruments de musique à la charge du locataire

Chèque de caution de 300 € demandé mais non encaissé (sauf cas prévu dans les conditions de location)

Réductions sur le coût d'inscription en fonction du nombre d'enfants inscrits :

30% pour le 2^{ème} enfant / 40% à partir du 3^{ème} enfant.



Ecole municipale de musique de Chatte



A CHATTE

126 place du champ de Mars - 38160 Chatte

80 élèves
enfants, jeunes et adultes
de 4 à 76 ans

Une équipe de
7 enseignants artistiques

Disciplines instrumentales enseignées

Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, batterie-percussions, guitare.

Eveil musical et parcours découverte

Dès 4 ans.

Cours collectifs

Formation musicale, MAO (musique assistée par ordinateur), ateliers improvisation.

Ensembles

Classe orchestre, ensemble de clarinettes, quatuor de saxophones, atelier jazz.

- 2 salles d'ensemble
- 5 salles de cours

CONTACTS

04 76 38 47 73 - musique@commune-chatte.fr

Siège : Mairie - 126 place du champ de mars - 38160 CHATTE

Nos tarifs

Tarif annuel Chattois ou Harmonie	
Inscription	28 €
Eveil Musical	30 €
Solfège	30 €
Instrument	231 €
Solfège + Instrument	261 €

Tarif annuel extérieurs	
Inscription	28 €
Eveil Musical	42 €
Solfège	42 €
Instrument	333 €
Solfège + Instrument	375 €

Détail des tarifs par trimestre selon cours et nombre d'élèves de la famille

Réduction de 10% à partir du 2^{ème} élève inscrit pour la même famille sur les cours d'instrument uniquement

1^{er} trimestre

			Sans réduction			Avec réduction 10%		
Chattois ou Harmonie	Ext.		Chattois ou Harmonie	Ext.		Chattois ou Harmonie	Ext.	
Inscription + Eveil Musical	38 €	42 €	Inscription + Instrument	105 €	139 €	Inscription + Eveil Musical	97,30 €	127,90 €
Inscription + Solfège	38 €	42 €	Inscription + Solfège + Instrument	115 €	153 €	Inscription + Solfège + Instrument	107,30 €	141,90 €

2^{ème} trimestre

			Sans réduction			Avec réduction 10%		
Chattois ou Harmonie	Ext.		Chattois ou Harmonie	Ext.		Chattois ou Harmonie	Ext.	
Eveil Musical	10 €	14 €	Instrument	77 €	111 €	Instrument	69,30 €	99,90 €
Solfège	10 €	14 €	Solfège + Instrument	87 €	125 €	Solfège + Instrument	79,30 €	113,90 €

3^{ème} trimestre

			Sans réduction			Avec réduction 10%		
Chattois ou Harmonie	Ext.		Chattois ou Harmonie	Ext.		Chattois ou Harmonie	Ext.	
Eveil Musical	10 €	14 €	Instrument	77 €	111 €	Inscription	69,30 €	99,90 €
Solfège	10 €	14 €	Solfège + Instrument	87 €	125 €	Solfège + Instrument	79,30 €	113,90 €

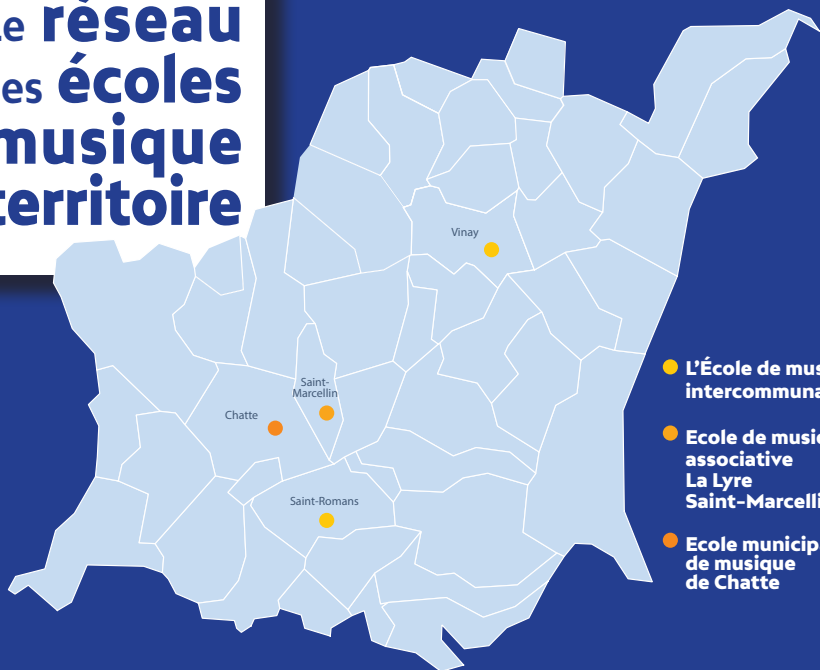
Les paiements se font sur facturation en 1 fois ou en 3 fois au choix, par chèques à l'ordre du Trésor Public, espèces ou paiement en ligne chaque début de trimestre

L'inscription étant annuelle, aucun remboursement ne sera effectué dans l'année en cas d'abandon

L'école de musique prend en charge vos enfants et en a la responsabilité strictement sur les lieux des activités et pendant la durée de l'activité

Les cours de formation musicale sont obligatoires, sauf pour les élèves ayant terminé le cursus (niveau brevet)

Le réseau des écoles de musique du territoire



- L'École de musique intercommunale
- Ecole de musique associative La Lyre Saint-Marcellinoise
- Ecole municipale de musique de Chatte



Illustrations: © Freepik

Retrouvez toutes les infos des écoles de musique sur
www.saintmarcellin-vercors-isere.fr



7 rue du colombier | 38160 SAINT-MARCELLIN
saintmarcellin-vercors-isere.fr



Avec le soutien de



saintmarcellin

